



## Conservatoire de musique • Vierzon (18)

Loisirs

Réhabilitation et construction d'un auditorium dans les locaux vacants du Lycée Henri Brisson



Le projet du conservatoire régional de musique de Vierzon correspond à la réalisation d'un auditorium de 250 places destiné à accueillir à la fois des orchestres de musique classique et traditionnelle, mais aussi, dans une configuration de gradins repliés, des groupes de musique amplifiée.

Cet équipement est complété par la mise en place de salles dédiées à l'apprentissage des instruments, soit en cours individuel soit en formation de groupe.

L'ensemble du projet a donné lieu à un travail de fond sur le thème de l'acoustique afin de rendre les espaces les plus polyvalents possible, de manière à ce que puissent y cohabiter plusieurs pratiques musicales.



*ATELIER CARRÉ D'ARCHE ARCHITECTES (18)*

**Maître d'ouvrage :** Mairie de Vierzon

**Date :** Étude : 2012

Livraison : 2015

**Coût :** 1<sup>ère</sup> tranche : 1 569 000 € HT

2<sup>ème</sup> tranche : 1 773 000 € HT

**Surface :** construction neuve : 483 m<sup>2</sup>

Réhabilitation : 2 004 m<sup>2</sup>

**Programme :** Réhabilitation de locaux laissés vacants du lycée Brisson et construction d'un auditorium.

Travaux en 2 tranches. Premièrement la construction de l'auditorium, puis la réhabilitation des locaux et aménagements extérieurs.

**Mission :** loi MOP base